Vote par internet
www.chantiers-atlantique.webvote.fr
Du 12 février (9h) au 19 février (16h)

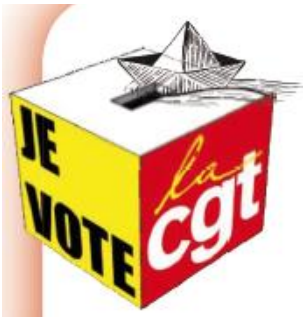

Syndicats des ouvriers, employés, ingénieurs cadres et techniciens

ÉLIRE DES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

De nouveau, les salariés chantiers de l'Atlantique sont amenés à voter.

Cette fois il s'agit d'envoyer des représentants des travailleuses et travailleurs des chantiers pour les représenter et défendre leurs intérêts au conseil d'administration, qui réunit l'ensemble des actionnaires.

La présence de salariés au conseil d'administration tient pour beaucoup à la volonté d'entretenir une illusion. Celle que nous sommes tous (salariés et patronat) dans le même bateau, « main dans la main » …
La réalité est que les décisions des actionnaires peuvent aller contre l'intérêt des salariés en termes d'emploi, de salaires, et de conditions de travail. L'actualité sociale (Michelin, Auchan…) nous le rappelle quotidiennement et les décisions importantes sont souvent prises entre actionnaires qui comptent, en dehors des réunions formelles des conseils d'administration.

Malgré tout, être informé (pour peu que l'information soit donnée) des plans des actionnaires n'est pas inutile.

Dans ce scrutin particulier, nous votons pour une liste sans distinction de collège électoral.

Ainsi donc, quel que soit notre statut **Ouvrier**, **Atam ou Cadre**, nous voterons pour une seule et même liste, qu'elle soit ou non composée de candidat de notre collège.

Compte tenu de la méthode de décompte des voix, propre à ce scrutin, c'est une rare occasion pour les cadres des Chantiers de voter CGT.

Et quel que soit notre collège, ce ne sont pas les raisons qui manquent !

Télétravail, salaires, déplacements professionnels, horaires extensibles, forfaits, moyens informatiques, gestion du personnel déplorable, sous-effectif et manque de recrutement, charge de travail, Burn out… **Autant de sujets qui nous concernent tous.**

Avoir un représentant issu de la liste CGT nous donne à toutes et à tous un outil supplémentaire.

Du mercredi 12 février au mercredi 19 février

Votez pour la liste CGT

Qui vous est envoyée par courrier, avec votre identifiant

(N'hésitez pas à prendre l'identifiant en photo avec votre portable)

Saint Nazaire, le 4 février 2025

Chantiers de l'atlantique ou sous-traitants, CDI CDD Intérim ou détaché

RETRAITES, SALAIRES, EMPLOI : AUX CHANTIERS, QUELQUE SOIT NOTRE STATUT… MÊME COMBAT !

En ce début d'année 2025, les péripéties gouvernementales et parlementaires font l'actualité des médias.
Leurs promesses sont surtout des promesses d'austérité pour la population et ils rivalisent d'idées réactionnaires pour brouiller les pistes et ne surtout pas toucher aux profits records des plus grands actionnaires (98 milliards d'€ de dividendes distribués entre eux en 2024).

Les différentes mobilisations qui ont lieu sur le site ces derniers jours montrent à quel point la réalité du monde du travail est différente.

- Il y a quelques jours ce sont les salariés de la **SDEL** qui se sont mobilisés pour contester le licenciement injuste d'un de leur collègue, non sans rappeler que, là aussi, la faiblesse des salaires ne pouvait plus être acceptée !

- Les travailleuses et travailleurs des **Chantiers de l'Atlantique** ont eu au 1er janvier une augmentation de salaire de 1.5%, très loin de l'augmentation réelle des prix que nous constatons sur nos factures. Au moment même où la direction engrange en trésorerie des montants records !

- A la **SNEF**, c'est le même niveau très faible d'augmentation que veut imposer la direction du groupe avec en plus des coups de rabot, voire suppression des primes (13ème mois et intéressement…). Les actionnaires du groupe se sont distribués 40 millions en dividendes.

- A **GCA**, les travailleurs eux aussi ont décidé de se mobiliser face aux ridicules augmentations de 0.4% proposées par la direction…des fausses augmentations qui sont le lot commun de beaucoup de travailleurs dans différentes entreprises du Chantier.

Quelle que soit l'entreprise dans laquelle on travaille, le point commun entre nous existe :

Les profits augmentent tandis que nos salaires stagnent, notre emploi est menacé ou bien les effectifs comprimés et nos conditions de travail régressent…

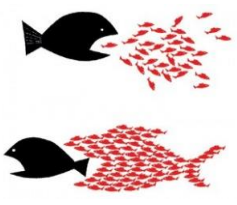

Alors continuons à construire la mobilisation, créons des liens entre nous, en ce début d'année : se syndiquer peut y contribuer.

Bulletin de syndicalisation (à remettre à un délégué ou syndiqué de ton secteur)

Nom :……/ **Prénom :**……/

Secteur ou entreprise :……/

Téléphone :…… Ou renvoie par **email : cgtnavalesaintnazaire@gmail.com**